**REPUBLIQUE DU NIGER**

**REGION DE DOSSO**

**DEPARTEMENT DE DOSSO**

**COMMUNE RURALE DE SAMBERA**

**PROCES VERBAL DE LA SESSION BUDGETAIRE**

**L’ANNEE 2023 DU CONSEIL MUNICIPALDELACOMMUNE DESAMBERA**

L’an deux mil vingt trois et le Jeudi 26, Vendredi 27, Samedi 28 et le Dimanche 29 Octobre , s’est tenue la Session budgétaire au titre de l’année 2023, du Conseil Municipal de Sambéra, sous la Présidence de Monsieur Moumouni Hamani , Président dudit Conseil.

Etaient présents, les élus suivants :

1. **Adamou Marou ;**
2. **BachirouTinni ;**
3. **BalkissaAbdou**
4. **Fatouma Hassane ;**
5. **GarbaIssa ;**
6. **GarbaSahidi ;**
7. **HaouaMounkaila ;**
8. **KadiIssaka ;**
9. **MarouMamane ;**
10. **MoctarFaroukou ;**
11. **MoumouniHamani ;**
12. **Moussa Hamani ;**
13. **Oumarou Harouna ;**
14. **SoumanaMoussa ;**
15. **Soumaila Moussa**

En plus des membres du conseil, on note également la présence du Préfet de Département de Dosso, le Secrétaire Général de la préfecture de Dosso, le Chef Secteur de Sambéra (membre de droit), des Chefs Services techniques déconcentrés (éducation et environnement), le Secrétaire permanent de la commission foncière communale (SPCOFOCOM) le personnel technique de la Mairie et nombreux chefs de village venus nombreux assister pour la circonstance.

L’ordre du jour porte sur les points suivants :

**1. Amendement de l’ordre du jour de la session ;**

**2. Amendement et adoption du procès-verbal de la session précédente ;**

**3. Amendement et adoption du projet de budget 2024;**

**4. Divers.**

L’ouverture de la session intervenue à 10h00 a été marquée par une Fatiha dite, suivis de l’intervention du chef secteur, de l’allocution du Président du Conseil et de l’intervention de Madame la Préfète du Département de Dosso.

Le chef secteur en prenant la parole a tout d’abord salué l’ensemble des participants et ensuite souhaité la chaleureuse bienvenue à Madame la Préfète à Dosso dans la cité légendaire de Djermakoye. Il ressort également de son intervention des sages conseils à l’endroit des chefs de villages sur leurs rôles régaliens de percepteurs de la taxe municipale et des gardiens des valeurs traditionnelles notamment en cette période exceptionnelle.

Au terme de son intervention, il a souhaité plein succès au préfet entrant de Dosso dans ses nouvelles fonctions.

Le Président du conseil dans son allocution a d’abord présenté ses sincères salutations à l’ensemble des participants en général pour avoir répondu massivement à la présente assise du Conseil et particulier à Madame la Préfète entrante et la délégation qui l’accompagne pour avoir effectué le déplacement jusqu’à Sambéra malgré ses multiples occupations. Il ressort aussi en substance de son intervention les potentialités dont regorge la Commune de Sambéra (des bas fond irrigables, des rôneraies, du poisson, des sites de contre saison, du sel des carrières de granites). Cependant, a-t-souligné, ces ressources sont sous exploitées malgré les appuis multiples et multiformes de nos partenaires au développement et de l’Etat. En plus de la sous exploitation de ces ressources, la Commune de Sambéra est également confrontée à des maux qui entrave son décollage économique et social, entre autres, l’incivisme fiscale des contribuables, l’interventionnisme politique, la mauvaise fréquentation scolaire, la recrudescence des conflits agriculteurs et éleveurs en cette fin de campagne agricole, l’arrêt brusque des pluies compromettant ainsi le rendement agricole cette année. Face à toutes ses difficultés, nous ne sont pas restées les bras croisés, a-t-il poursuivi, beaucoup d’effort ont été menés par le cadre de concertation dans le règlement des conflits à travers la concertation et la sensibilisation des communautés. Ainsi, il a saisi l’opportunité pour lancer un appel pressent à l’endroit de tous les acteurs réunis présents, aux partenaires au développement et à la société civile pour qu’ils nous aident davantage à trouver les solutions idoines pour un développement harmonieux et équilibré de la Commune de Sambéra.

Ensuite, il a souligné que la tenue de cette session du Conseil dite session budgétaire est d’une importance pour la commune. Il vous sera donc présenté un exposé du projet de budget 2024, a-t-il dit, objet de la présente session, que vous allez examiner avec lucidité. Le projet de budget a été élaboré sur la base de l’exécution du budget antérieur tant en recettes qu’en dépenses, afin d’aboutir à un budget réaliste et réalisable.

Au terme de son allocution, il rassuré Madame la Préfète de son entière disponibilité à collaborer ensemble dans l’accomplissement de sa noble mission à la tête du Département de Dosso.

Sur ce, il déclaré ouvert les travaux de la 3eme session dite session budgétaire au titre de l’année 2023 du Conseil Municipal de Sambéra et il implorer le tout puissant Allah pour qu’il descende sa miséricorde sur notre pays et couronné nos actions de succès.

La Préfète du Département de Dosso entrant, à l’entame de son intervention, a tout d’abord remercié l’ensemble des participants pour l’accueil chaleureux réservé à lui et à sa délégation. Ensuite, elle a présenté les salutations des plus hautes autorités à l’assistance, au premier duquel son excellence le Général de brigade, chef de l’Etat Abdrahamane Thiani et du Premier Ministre, chef du Gouvernement son excellence, Mahamane Lamine Zéine. Elle a tenue préciser au Conseil que la tenue de cette session dite session budgétaire répond à une disposition du code Général des collectivités territoriales qui stipule en son article 212 : que le budget de l’année (n) est établi et voté en équilibre réel avant le 31 octobre de l’année (n-1). Le budget est présenté dans un document unique retraçant l’ensemble des ressources et des charges.

Il ressort également de son intervention, les sujets brulants d’actualité à savoir l’insécurité dans laquelle se trouve le Pays, la rentrée scolaire 2023-2024, les conflits entre acteurs ruraux (agriculteurs et éleveurs), la mobilisation de la taxe municipale, la gouvernance locale et les incendies en cette période de froid qui s’annonce.

Aussi, elle a développé certains points saillants suivants :

* L’aspect sécuritaire du Pays qui interpelle tous les citoyens à redoubler de vigilance et de dénoncer tous suspect en respectant le canal officiel de transmission des informations (autorités coutumières et administratives) afin de mettre hors d’état de nuire les ennemis de la Nation ;
* La rentrée scolaire 2023-2024 : elle a saisi l’occasion pour lancer à l’endroit de tous les acteurs du système éducatif présents de consentir de sacrifice pour un bon déroulement de l’année scolaire ;
* Mobilisation de la taxe municipale : elle a interpellé les chefs de villages de s’acquitter de leurs rôles de la taxe municipale qui constitue l’épine dorsale du budget sans laquelle aucun investissement n’est possible. Ainsi, d’après le Receveur Municipal seul le chef de village de Kothi- bantan a soldé son rôle 2023 sur les 58 villages administratifs de la Commune. Madame la Préfète a félicité le valeureux chef de village pour l’esprit de civisme dont il a fait preuve et a exhorté les autres chefs de villages à faire autant.
* Les incendies en cette période de froid : elle a prodigué des sages aux participants afin de prévenir les incendies qui sont souvent provoqués par inattention.

C’est sur cette note d’espoir qu’elle a souhaité plein succès aux travaux de la présente session dite session budgétaire du Conseil Municipal de Sambéra.

Après amendement du programme indicatif de la session, les différents points inscrits à l’ordre du jour ont été successivement soumis au débat.

1) **Examen et adoption du Procès-verbal de la session précédente du Conseil Municipal.**

Le Président du conseil a demandé au rapporteur de séance de procéder à la présentation du dernier procès-verbal de la 2eme session ordinaire conseil tenue du 1er au 4 Juillet 2023 à Sambéra.

Après présentation du document en question, la parole a été donnée aux participants. La synthèse des interventions a permis de relever quelques erreurs de saisie, quelque cas d’omissions et reflète parfaitement l’ensemble des points abordés à la session.

Aussi, sous réserve des amendements, le conseil vient d’adopter le procès-verbal en question, après avoir voté par quinze (15) voix, zéro (0) voix contre, zéro (0) absent et zéro (0) abstention.

**2. Présentation du projet de budget 2024.**

Le Président du conseil a donné la parole au rapporteur de séance de procéder à la présentation du projet de Budget 2024. En prenant la parole, le rapporteur a donné d’abord une définition du Budget, ses différentes composantes et ses articulations. Le projet de Budget 2024 a été élaboré sur la base de l’exécution du budget antérieur. Après la présentation du projet de budget 2024 dans ces différentes articulations (sections, chapitres et articles) une liste d’intervention a été ouverte.

Il ressort de la synthèse des interventions des amendements et des questions relatives au faible taux de recouvrement de la taxe municipale des exercices budgétaires antérieurs et des autres taxes et impôts (taxes de marché, taxes charrettes, patente moulins, taxes de présentations et d’identifications des animaux, taxes d’abattages des animaux de boucherie, etc.)

1. La question relative au recouvrement de la taxe municipale.

Le Receveur municipal a présenté la situation de recouvrement de la taxe municipale comme suit :

Sur les 58 villages administratifs de la Commune de Sambéra, seulement le village de Kothi bantan a soldé son rôle de l’exercice budgétaire 2023.

Eu égard cette situation, le Président du Conseil a exhorté les chefs de village de procéder à la perception de la taxe municipale dès leur retour dans leur village respectif en attendant le passage de la mission de recouvrement les jours à venir.

Après amendement, le Budget prévisionnel de l’exercice 2024 la Commune Rurale de Sambéra est arrêté à : soixante-six millions deux cent soixante-trois mille cinq cent (66.263.500) Francs CFA.

Le budget d’investissement annuel ou plan d’investissement annuel 2024 arrêté à: quatre-vingt-treize millions huit cent dix-huit mille cinq cent soixante-quinze(93.816.575) Francs CFA.

**Tableau indicatif du budget 2024.**

|  |  |
| --- | --- |
| **Indicateur**  **Poste** | **Budget 2024** |
| Prévisions |
| Budget ordinaire | 66.263.500 FCFA |
| Budget d’investissement | 93.818.575 FCFA |

Aussi, le président du conseil a réitéré son appel à l’ensemble des participants notamment aux Conseillers municipaux d’appuyer les missions de recouvrement des taxes et impôts par la sensibilisation de Chefs de villages et des administrés de leurs zones d’appartenance sur l’importance du paiement de la taxe municipale.

Ainsi, sous réserves des amendements, le conseil vient d’adopter le budget 2024 et le plan d’investissement annuel de la commune de Sambéra, après avoir délibéré par quinze (15) voix pour, zéro (0) contre, un (1) absent et zéro (0) abstention.

**3. Divers**

En divers, le conseil s’est penché sur les points suivants :

\***De la coexistence pacifique entre les communautés.**

Le Président du Conseil a tenu informer les participants au Conseil, qu’il a instruit quelques membres du cadre de concertation à effectuer une mission à Yoldé en vue de règlement d’un conflit lié à l’exploitation d’une portion de terre de la vallée situé dans l’intersection entre les deux localités : Yoldé et Bangaga Rimaibé.

**\*Education**

L’Inspecteur, Chef service de l’inspection primaire de Sambéra a présenté les difficultés dans lesquelles végète le système éducatif dans la Commune, entre autres, la mauvaise fréquentation, la baisse de niveau des enseignants et des élèves, la confection tardive des classes en paillotes dans certaines localités.

Pour y remédier aux maux qui assaillent le système éducatif, il a lancé un vibrant appel à l’endroit du Conseil Municipal en particulier et de tous les acteurs de l’éducation en général dans une synergie d’action pour sauver le système dans l’intérêt bien compris de tous.

A cet effet, il a sollicité un appui financier conséquent pour l’organisation périodique des centres d’animation pédagogique (CAPED) afin de rehausser le niveau des enseignants du primaire.

L’ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance vers 18 heures 15mn.

**Fait à Sambéra, le 08/12/2021.**

**Le Rapporteur de séance** **le Président de séance**